SECOND D'EXPLOITATION EN CULTURE SPECIALISEE H/F

Autres dénominations : Régisseur,Adjoint au chef d'exploitation,Responsable d'exploitation

Filières liées : Horticulture

Fiche métier sur AgrOrientation : https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/second-d-exploitation-en-culture-specialisee-hf

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Produire, fabriquer | Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies | Végétaux, cultures, céréales, plantes, fleurs, fruits, légumes, vignes

Le second d'exploitation organise les travaux de culture et de récolte, sur un plan technique et humain :

- Il établit le plan cultural et programme les opérations de production dans le respect des cahiers des charges signés par le chef d'exploitation : mise en place des cultures (préparation des plastiques et des buttes en production d'asperges par exemple), irrigation, application des produits phytosanitaires si nécessaire dans le respect des normes environnementales. Il observe l'état des cultures et procède éventuellement à des tests pour améliorer leur développement.
- Selon l'évolution des plantes et les conditions climatiques, il planifie les activités du personnel qu'il encadre. En période de récolte, il constitue les équipes de saisonniers (ramasseurs, approvisionneurs en caisses, laveurs…), répartit les tâches et assure la logistique (fournitures, transports…).

Le second d'exploitation participe à la gestion et aux choix stratégiques de l'exploitation :

- Il assure la gestion matérielle de l'exploitation (approvisionnement, maintenance des équipements…).
- Il remplit les documents liés au suivi administratif et réglementaire de l'exploitation (fiches de traçabilité, déclarations d'embauche…). Il rédige un bilan annuel d'activités.
- Il relève les données technico-économiques liées aux cultures, les analyse et apporte les corrections nécessaires en vue d'obtenir un résultat optimal.
- Si besoin, il entretient les relations avec l'ensemble des intervenants sur l'exploitation (fournisseurs, conseillers agricoles…).

Conditions d'exercice

Le second d’exploitation est l’intermédiaire entre le chef d’exploitation et l’ensemble du personnel. L’étendue de ses activités varie fortement selon l’organisation de l’exploitation et se restreint parfois au seul domaine technique.

Ses interventions sont fréquentes sur le terrain mais une partie de ses activités se déroule en bureau. Son rythme de travail est particulièrement soutenu en période de récolte.

Compétences et qualités

Le second d’exploitation possède de solides connaissances en techniques culturales. Il sait utiliser le matériel, conduire et régler les engins agricoles. Il maîtrise également l’outil informatique. Il est capable d’analyser et de synthétiser des informations techniques et économiques et d’évaluer les résultats pour corriger et innover.

Il dispose d’aptitudes à l’encadrement du personnel et se montre pour cela pédagogue et diplomate. Doté du sens de l’organisation, il fait aussi preuve d’une forte disponibilité et de polyvalence. Son sens des relations humaines lui permet de s’adapter à des interlocuteurs multiples.

Perspectives d'évolutions

Le second d’exploitation peut accroître sa prise de responsabilité au sein de l’entreprise en devenant exploitant associé. Il peut aussi, avec de l’expérience, se positionner sur les fonctions de régisseur ou de responsable d’exploitations (statut cadre).

Il peut également choisir de s’installer à son compte comme chef d’exploitation.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME n° A1416 du Pôle emploi - www.pole-emploi.fr

Fiche présentée par ANEFA apecita l'emploi agri,agro & environnement

Pour tout complément d’information, contactez : contact@agrorientation.com